



Georges Duby et les Études d'histoire rurale

Laurent Feller



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/4163>

DOI : [10.4000/cem.4163](https://doi.org/10.4000/cem.4163)

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Laurent Feller, « Georges Duby et les Études d'histoire rurale », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 1 | 2008, mis en ligne le 28 janvier 2008, consulté le 02 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cem/4163> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.4163>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mars 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions
4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Georges Duby et les Études d'histoire rurale

Laurent Feller

- 1 Comme tous les grands artistes, Georges Duby a eu plusieurs périodes. Les études d'histoire rurale ont été la première d'entre elles. De 1952 au milieu des années 1970, Georges Duby a eu une production soutenue et, à tous points de vue importante. Il y eut d'abord les grands ouvrages, sa thèse, sur le Mâconnais qui est aussi un ouvrage traitant des questions rurales dans ce qu'elles peuvent avoir de plus concret et de plus élémentaire. En 1962, *L'économie rurale et la vie des campagnes* marque un effort de synthèse au niveau européen et procure des avancées sur lesquelles la réflexion historique continue assez largement de vivre. En 1973, enfin, dans *Guerriers et Paysans*, donné à la prestigieuse collection de Gallimard « La bibliothèque des histoires », il donne une forme d'une rare élégance en même temps que d'une grande rigueur à sa réflexion. Entre-temps, il a écrit une série d'articles souvent tout à fait fondamentaux touchant aux principaux aspects de la vie rurale médiévale, qui sont rassemblés dès 1973, l'année même de la publication de *Guerriers et Paysans*, dans un recueil intitulé *Hommes et Structures du Moyen Âge* dans lequel on saisit sans doute mieux que dans les grands ouvrages de synthèse la construction de sa pensée. Sur 24 articles, 9 y traitent directement des thématiques d'histoire rurale, qu'il s'agisse du servage, de la désertion des villages ou encore des techniques agricoles. Sur tous ces points, Duby a renouvelé la réflexion ou accompagné avec une sympathie active l'évolution de la recherche. Je pense en particulier à ses rapports avec l'archéologie : si lui-même ne s'intéressait que d'assez loin aux techniques de cette discipline, il a compté parmi les plus chauds partisans de l'extension de son champ aux habitats désertés comme à l'étude de ce que, alors, on appelait la culture matérielle.
- 2 Certains de ces textes sont la réponse aux sollicitations émanant des organisateurs de grands colloques internationaux, d'autres sont liés de très près à la démarche personnelle de Duby. C'est également au milieu des années 1970 que le projet de *l'Histoire de la France rurale* aboutit, avec la publication, en deux ans, 1975 et 1976, de 4 volumes monumentaux. L'ensemble est impressionnant et donne, avec la mise en forme

d'Encyclopédie que représente ce dernier ouvrage, l'impression d'un achèvement et de la constitution d'un ensemble appelé à se constituer en *doxa*. L'avant-propos qu'il écrit alors sonne comme un programme et les articles dont il a confié la rédaction à Guy Fourquin et à Hugues Neveux sont de véritables sommes que l'on peine à dépasser ou à renouveler.

- 3 Durant ces années, Duby a abordé bien d'autres thèmes. La période ruraliste de son activité scientifique n'est en effet pas exclusive. Son intérêt pour l'histoire agraire est d'abord pour lui le moyen de comprendre comment fonctionne la société médiévale dans son ensemble. Il cherche à travers ses fondements économiques à analyser les structures à écrire une histoire totale. La même démarche l'amène dans la seconde moitié des années 1970 à quitter ce champ pour s'intéresser à la dimension symbolique du social, par un renversement de perspective qui, au demeurant, force l'admiration. Il fallait en effet une maîtrise peu commune d'un nombre considérable de paramètres, ainsi qu'une souplesse d'esprit rare pour passer de l'étude des fondements matériels de la société à une autre forme d'analyse, la description de ses composantes idéelles, en s'attachant à ce que l'on appelait alors les mentalités. Julia Kristeva, dans une table ronde tenue en 1978 au Collège de France mettait en parallèle l'itinéraire personnel de Georges Duby et le mouvement épistémologique du XX^e siècle, bousculé par le structuralisme qui met de côté l'analyse sociologique à proprement parler pour chercher « non pas les causes sociales du symbolique mais les dimensions symboliques du social ». C'est cela qui orientait sans doute la seconde partie de la réflexion de Duby.
- 4 La cohérence de la démarche et celle du propos sont exceptionnelles et, surtout, sont profondément novatrices. La mise à l'écart ou en suspens des chantiers proprement économiques par celui-là même qui les avait lancés est à l'origine sans doute de la structuration actuelle de l'historiographie médiévale française où l'étude des structures économiques est moins importante que celle de ses fondements théoriques. Je pense en particulier à ce qui se produit à l'heure actuelle à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales où les élèves d'Alain Boureau s'intéressent bien davantage à la théorie de l'économie et à la pensée économique médiévale qu'à sa réalité concrète. De même le très large champ de l'histoire des mentalités a-t-il trouvé, dans la réflexion menée depuis quelques années sur les élites sociales du haut Moyen âge un champ d'application particulier : l'intérêt tend en effet à se déplacer des composantes des groupes sociaux et du fonctionnement concret des rapports de domination qu'à l'expression idéologique de cette domination à travers les constructions sociales que sont les hiérarchies.
- 5 Trente ans plus tard, bien sûr, un certain nombre de points sont à revoir ou ont été revus ; ce sont souvent ceux à propos desquels il demandait que des chantiers soient ouverts et, s'ils sont à revoir, c'est précisément parce que, sous son impulsion, des enquêtes ont été menées qui justifient la relecture des problèmes qu'il a lui-même traités. Paradoxalement, un certain nombre des voies qu'il a lui-même ouvertes n'ont pas été poursuivies en France, comme si son désengagement relatif de l'histoire rurale dans les années 1980 avait bridé les initiatives ou empêché certains approfondissements. Je pense en particulier aux débats actuels, uniquement anglo-saxons, ou presque, portant sur la commercialisation de l'économie médiévale. Duby avait en effet parfaitement vu et dit que les paysans avaient avec le marché un rapport qui n'était pas occasionnel et qui même parfois pouvait être central dans leur activité. C'est un anglais, Britnell, qui, dans les années 1990, a montré que la multiplication des

marchés avait permis aux paysans anglais de diversifier leur production et d'accroître leurs revenus dans des conditions telles que, depuis le XII^e siècle au moins, l'économie anglaise échappe aux schémas malthusiens impliquant une corrélation étroite entre la population et les ressources alimentaires. Ce débat là n'est arrivé en France que récemment, grâce à la réflexion collective menée autour de François Menant et de Monique Bourin. Il n'est pas encore véritablement passé dans notre vulgate ou notre épistémè, comme on voudra.

- 6 Avant, d'aller plus avant et de revenir sur les chemins ouverts qui ont été suivis, je voudrais procéder à une brève mise en contexte.
- 7 Georges Duby a, dès la seconde moitié des années 1950, accédé à une position internationale reconnue. Il est tôt, dans la trentaine, au centre du champ historique français et il y occupe une place essentielle à la fois par la qualité de son apport et par la singularité de sa démarche qui le fait associer des publications d'historien de l'économie et des publications d'historien d'art.
- 8 Il occupe effectivement l'espace dévolu à l'histoire agraire, mais il n'est pas seul : à côté de lui, se trouve Jacques Le Goff, auquel il est fait appel en 1966 pour aborder la question des paysans et du travail paysan durant le haut Moyen Âge, alors que Duby, lui, traite des techniques agricoles. Leurs activités sont parallèles aux recherches menées par Guy Fourquin sur l'Île de France à la fin du Moyen Âge et Sivery sur le Hainaut. Encore quelques années et émergent les personnalités de Robert Fossier, celle de Pierre Toubert et celle de Guy Bois.
- 9 L'histoire rurale connaît effectivement à ce moment, en France comme ailleurs, ses plus belles heures, et fournit un certain nombre de leaders qui occupent les positions stratégiques dans l'Université. La chaire d'Aix, que Duby occupe depuis 1954, peut, à ce moment, être considérée comme telle : Duby ne la quittera que pour aller au Collège de France, évitant le crochet par la Sorbonne ou, au demeurant, Charles-Edmond Perrin et Édouard Perroy, et leurs élèves occupent le territoire. Ses contemporains, Maurice Agulhon et Michel Vovelle, un peu plus jeunes, mais également ruralistes, eux aussi, choisirent de passer par Paris 1, le premier avant de rejoindre le Collège de France, le second pour y terminer sa carrière. Le choix fait par Duby, élu dès 1953 à Besançon, de quitter cette ville dès l'année suivante est donc parfaitement lucide : il rejoint un milieu brillant, un fonds d'archives important, dont il fait le meilleur usage, et il attire des étudiants. Il y a un Duby provençal, que ses études sur les Hospitaliers, par exemple, illustrent à tous les sens du mot. L'enquête qu'il réalise sur les possessions foncières de cet ordre lui permet de se situer par rapport à l'école de Toronto et de s'insérer dans une histoire quantitative illustrée, en partie, par le père A. Raftis.
- 10 Ses travaux, comme la liste de ses élèves à Aix, L. Stoff et N. Coulet, montrent l'influence et l'importance de ce long séjour aixois qui n'est pas sans incidences à l'heure actuelle : de façon un peu étrange, mais tout à fait explicable, les meilleurs spécialistes actuels de l'histoire rurale provençale sont des élèves d'historiens formés par Duby, mais résidant au Canada où sa postérité est importante, avec des ruralistes comme, par exemple, John Drendel qui, en plus, est américain et qui a fait sa thèse de 3^e cycle sous la direction de Noël Coulet.
- 11 Si, sur le plan institutionnel français, il est, dès son arrivée à Aix, en fait, au premier plan, il en va de même à l'étranger où sa figure doit être associée à deux autres personnages de première envergure : Michael Postan en Angleterre, à Cambridge, et Cinzio Violante à Turin, avec lesquels, directement ou indirectement, il entretient un

dialogue dès le début des années 1950 : la publication de la thèse de Duby fut saluée par Violante qui, pour sa part, venait de faire paraître ce maître livre qu'est son étude sur la société milanaise aux X^e et XI^e siècle. Postan, lui, qui avait vingt ans de plus que Duby, dirige dans les années 1960 les prestigieuses séries de la *Cambridge Economic History*, que l'on refait seulement maintenant. Les deux hommes s'accordent sur un point essentiel : la nature de la crise du bas Moyen âge. En même temps que les historiens modernistes, ils construisent une théorie malthusienne ou néo-malthusienne de la crise du XIV^e siècle que l'on a beaucoup de mal à dépasser en France.

- 12 Ces hommes se rencontrent, se lisent et discutent. Ils le font au travers de lieux qui sont à cette époque capitaux, comme Spolète dont les Semaines d'Études occupent une place alors essentielle dans la composition du paysage historiographique international, à la fois du fait de l'importance des sujets traités et de la qualité des exposés qui y sont donnés. On se réfère encore au volume sur l'agriculture et le monde rural datant pourtant de 1966, même s'il n'est plus guère utilisable. D'autres institutions sont également d'autant plus importantes que les Français, alors, les dirigent. Il s'agit, par exemple, des congrès internationaux organisés par la société internationale des historiens économistes. Tous fréquentent, quitte à se plaindre de leur inefficacité, les grandes conférences internationales d'histoire économique, pour lesquelles Duby donna des textes, et, en particulier, en 1960 un article important sur le grand domaine à la fin du Moyen Âge en France) dont il poursuit les intuitions dans le papier donné en 1961 à *Études Rurales*.
- 13 L'aspect institutionnel de cette mise en contexte ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas aussi cette revue, fondée en 1961 par I. Chiva, Faucher et Georges Duby, autour du laboratoire d'anthropologie du Collège de France, et en étroite collaboration avec le personnel scientifique de la VI^e section de l'École Pratique des Hautes Études. Elle joue un rôle singulier dans le paysage intellectuel français et reflète remarquablement les options intellectuelles de Georges Duby. Celui-ci prêche l'interdisciplinarité et, s'il maîtrise admirablement les canaux académiques de construction et de diffusion du savoir, il est aussi aux aguets des possibilités de renouvellement institutionnel. Il n'a jamais appartenu à la VI^e section de l'ÉPHÉ, mais a toujours été extrêmement sensible à ce qui s'y faisait de neuf dans les années 1960 sous la direction de Fernand Braudel. C'est ce dernier qui a donné l'impulsion décisive à *Études Rurales* qui est aussi un fruit de la collaboration entre le laboratoire d'anthropologie du collège de France, alors dirigé par Claude Lévi-Strauss et l'École Pratique des Hautes Études. Braudel ne concevait pas que l'institution qu'il dirigeait ne maîtrisât pas un « front » consacré à l'étude de la ruralité. À ce même moment en effet, Henri Mendras proclamait et étudiait la fin des paysans, alors que la France vivait encore en partie sur un mythe de ruralité. C'est aussi l'époque où, en Bretagne le CNRS lançait une gigantesque enquête sur la société paysanne et où, en Bourgogne, Tina Jolas, Françoise Zonabend et Yvonne Verdier trouvaient à Minot un « terrain » ethnographique en France même.
- 14 C'est tout cela qui se trouve aux côtés de Duby. Cet ancrage institutionnel fait que son œuvre est lue et est appropriée par l'ensemble des acteurs intellectuels français et étrangers. Cela, déjà, le place à part. Les champs qu'il aborde sont communs à l'opinion savante qui est sensible aux renouveaux qu'il propose. Son immense talent est de transformer des questions de spécialistes en questions intéressant l'ensemble du public. L'histoire rurale, ici, est la modalité principale d'un intérêt général du moment

(les années 1960-1970) pour les questions relevant de l'organisation de la production, de la discipline du travail et, en règle générale, des rapports sociaux ainsi que de leurs transformations dans le temps. L'activité de Duby ruraliste est à la fois celle d'un spécialiste, d'un érudit véritable et celle d'un intellectuel qui travaille au cœur même du dispositif français, le champ qu'il s'approprie et qu'il contribue à modeler étant le plus important du moment.

- 15 Il y aurait encore évidemment beaucoup à dire sur la place de Georges Duby à l'intérieur du champ historique français et sur la structuration de celui-ci. Il fallait, je pense, procéder à ces rappels pour comprendre en quoi le contenu de son œuvre demeure tout à fait fondamental. Et pourquoi nous nous situons tous par rapport à lui, que nous le voulions ou non.
- 16 J'ai retenu trois thèmes qui sont liés entre eux, naturellement, mais dont l'évocation doit, pour des raisons de clarté, se faire séparément : la seigneurie, la croissance, les techniques. Je n'aborderai nettement, faute de temps, que les deux premiers. Florian Mazel et François Bougard ayant abondamment illustré l'un des thèmes structurants de la pensée de Georges Duby, à savoir la « révolution », je peux le laisser de côté.
- 17 Duby n'est évidemment pas l'inventeur du concept historiographique de la seigneurie. Il est cependant celui qui, dans l'analyse de ses éléments constitutifs est allé le plus loin et le plus tôt. En distinguant trois niveaux, seigneurie domestique, seigneurie foncière, seigneurie banale, il ouvrait la voie, dès les années 1950, à une compréhension nouvelle de la nature même de l'organisation sociale à son niveau le plus élémentaire. La seigneurie en effet apparaît bien comme une « structure élémentaire », c'est-à-dire comme un ensemble dont tous les éléments interagissent et, en proposant de dissocier ce qui relève des relations personnelles de ce qui relève de la propriété de la terre et du pouvoir, il proposait quelque chose de véritablement neuf. En jouant avec ces concepts, c'est-à-dire en les déplaçant et en modifiant les angles d'approche, il était possible de sortir d'une analyse proprement juridique ou strictement économique et d'intégrer l'ensemble des éléments afin de les articuler dans une perspective véritablement anthropologique.
- 18 L'exploitation économique du droit de ban, c'est-à-dire la possibilité de prélever des taxes parce que l'on détient un pouvoir, qu'il soit de fait ou qu'il soit de droit, enrichit considérablement notre compréhension du mécanisme de la ponction seigneuriale.
- 19 Certes, les seigneurs du IX^e et du X^e siècle détiennent déjà des tonlieux et s'emparent fréquemment, parce qu'ils ont le pouvoir, de revenus auxquels ils n'ont pas droit. Ils abusent aussi de façon fréquente de leur pouvoir afin d'assujettir les libres et de les intégrer à leur sphère de commandement. Les exemples sont nombreux. Au IX^e siècle, et sans doute jusqu'aux années 870, il existe des institutions judiciaires et une autorité susceptibles de réfréner le phénomène, de le ralentir voire, dans certains cas, de l'inverser. D'autre part, la législation carolingienne, de façon constante, s'efforce de protéger les paysans contre les abus de pouvoir des grands, manifestes et fréquents au IX^e siècle : les communautés paysannes sont sans doute extrêmement affaiblies dès cette époque, sauf dans quelques zones privilégiées comme la Catalogne.
- 20 Le ban a, dès le IX^e siècle, une efficacité économique non seulement dans la phase de constitution des patrimoines mais aussi lorsqu'il s'agit de la mise en valeur des terres. Les membres de l'aristocratie l'exploitent déjà. Comme vient de le rappeler fort justement Chris Wickham dans un livre fondamental, le grand domaine est un puissant

facteur d'intensification du travail et de la production paysannes, précisément parce que les capacités de coercition des seigneurs y sont extrêmement importantes.

- 21 Toutefois, le nombre de personnes et de familles à en tirer avantage est alors restreint. Selon Duby, la grande nouveauté du XI^e siècle est, en même temps que la disparition des instances susceptibles de protéger la propriété privée et le statut des personnes, qu'il s'agisse du pouvoir royal ou des institutions judiciaires à travers lesquelles il s'exerce, est l'augmentation considérable du nombre de ceux qui accèdent à cette capacité à commander. Les *milites*, les chevaliers acquièrent ainsi la possibilité de confisquer et d'exproprier, mais surtout de contrôler et de juger. Dans l'avant-propos qu'il donna à l'Histoire de la France rurale, il évoque l'exemple du conflit ayant opposé les moines de Saint-Victor aux alleutiers de Caudols vers 1038, commenté dans sa thèse par Jean-Pierre Poly. Les paysans sont en conflit avec les moines à propos de la dîme et, se sentant floués, exaspérés, ils s'en prennent physiquement à eux, les rouent de coups et détruisent leurs moulins. Un seigneur des environs intervient, les juge et les condamne à la composition maximale, 600 sous ; il s'agit en effet d'une infraction à la paix publique. Dans cette circonstance, l'important est que le seigneur laïc, investi d'une autorité de rencontre, se soit trouvé comme un juge susceptible de s'imposer et de régler un conflit. À l'appel des moines, et pour protéger leur propriété, il prend le pouvoir sur la communauté paysanne et l'inclut dans le territoire désormais soumis à son commandement. Un siècle auparavant, l'affaire aurait été évoquée devant les institutions publiques : le résultat pour les paysans aurait été identique, sans doute, si les choses étaient allées jusque là, mais elles auraient renforcé le caractère public des institutions et réaffirmé l'existence d'institutions à caractère public, mettant en relation la société locale avec la société englobante.
- 22 De semblables affaires durent être très nombreuses ; elles permirent la prise de contrôle d'hommes et de familles puissants localement sur des groupes humains et des territoires demeurés jusque là indépendants. L'absence du cadre de référence qu'est l'empire, le recul de la présence du roi et de ses institutions comme médiateur entre ce qui est local et ce qui est global change la nature des rapports sociaux : c'est ce que Georges Duby a toujours dit.
- 23 Le changement est par lui placé, dans sa thèse, plutôt vers la fin du X^e siècle. Dans les années 1970, et notamment dans les Trois Ordres, il déplace le curseur vers les années 1030, appuyé en cela par Pierre Bonnassie, mais pas par Pierre Toubert qui, lui, voit les changements structurels les plus profonds dans le courant du X^e siècle.
- 24 La chronologie de l'*incastellamento* ne recouvre pas, en effet, celle des changements sociaux et institutionnels de Duby et de Bonnassie, ce qui peut être évacué au titre de la spécificité de la chronologie italienne, évidemment, mais qui pourrait aussi faire l'objet d'une réflexion sur la nature des pouvoirs publics et sur les conséquences de leur effacement ou de leur rétraction. Bonnassie, par exemple, pensait, avec Duby, que les institutions publiques fonctionnaient convenablement jusqu'au début du XI^e siècle. Le modèle de réflexion de Pierre Toubert est tout à fait différent, puisque le modèle qu'il propose avec l'*incastellamento* ne peut se mettre en place, et les structures du Latium médiéval se construisent que sur une absence totale de pouvoir public, comme le résultat de cette carence, manifeste en Italie centrale entre 875 et 900. Cela nous ramène à des options de périodisation qui recouvrent des choix méthodologiques dont il a déjà été question ce matin dans les communications de Florian Mazel et de François Bougard.

- 25 Pour Duby, dans les années 1970, et avec lui pour la plus grande part des historiens économistes français de cette période, l'organisation économique du haut Moyen Âge est un désastre.
- 26 Le territoire économiquement utile est mal distribué et est accaparé par des acteurs peu nombreux qui apparaissent comme singulièrement démunis. L'outillage fait défaut, l'organisation de la production présente des caractères irrationnels. Le gaspillage est la règle. Ces insuffisances entraînent des rendements très bas. L'économie carolingienne parvient tout juste alors à soutenir le train de vie de l'aristocratie carolingienne mais ne permet pas le décollage de celle-ci. Les famines sont fréquentes, toujours présentes et menaçantes.
- 27 Le peuplement est irrégulièrement disposé. Il fait s'alterner des zones surpeuplées et des zones vides. Bref, il est alors impossible de soutenir une croissance économique et de nourrir une population plus nombreuse. La vision qui est alors développée, clairement malthusienne, montre des seigneurs à la fois démunis et incompetents, incapables de fixer des objectifs et de déterminer les moyens à employer pour les atteindre. C'est la vision développée dans *Economie rurale et la vie des campagnes*. Dans *Guerriers et Paysans*, Duby adopte une autre démarche et ajoute une nouvelle dimension, jusque là absente de l'historiographie française. Les seigneurs ne sont pas incompetents mais tout simplement irrationnels. Le genre de vie et l'éthos des aristocrates, impliquent une redistribution générale des ressources disponibles. Le rang entraîne des obligations sociales incompatibles avec une attitude d'acteur économique rationnel. Il faut en effet redistribuer. Donner d'une part aux églises, des biens meubles, de la monnaie mais aussi des terres, c'est-à-dire du capital ; donner d'autre part à ses proches, à ses familiers, à tous ceux qui constituent ce que Duby a justement appelé la seigneurie domestique, un concept qui apparaît dans *Guerriers et Paysans* et qui permet d'appréhender l'ampleur comme la nécessité de la redistribution des revenus à l'intérieur même de la maison. Il faut donner pour attirer à soi et pour maintenir auprès de soi la suite d'hommes fidèles dont le nombre est équivalent de rang.
- 28 Il faut aussi redistribuer autrement, vers les pauvres, ce qui est une autre façon de restituer à Dieu son avoir, en leur fournissant de quoi vivre, c'est-à-dire des terres. Le fait d'installer des paysans sur des terres fournit aussi des bras pour l'exécution de la corvée. Cela n'est pas nécessairement le but recherché immédiatement, la constitution d'un lien de dépendance, qui exprime aussi la solidarité unissant le paysan au seigneur pouvant sembler tout aussi important que la question du revenu à construire. Il existe un échange entre les deux parties et une réciprocité inégale mais positive qui rend tolérable un système économique et social extrêmement dur.
- 29 L'ensemble de ces déterminations et de ces obligations rend cependant le système inefficace. Les seigneurs sont bloqués dans une contradiction indépassable entre les générosités obligées et la nécessité de tenir son rang.
- 30 Le grand domaine, d'autre part, n'est pas perçu par les historiens comme le moyen d'intensifier la production et d'accroître les revenus des seigneurs. Il est tout à fait inadapté à ce propos. Duby a porté, dans les années 1960 et 1970, un jugement très dur sur le domaine. On n'est revenu dessus seulement dans les années 1980. Pierre Toubert est l'auteur, ou l'un des auteurs de cette nouvelle analyse qui montre la fonctionnalité du domaine. Celui-ci répond à des exigences économiques bien maîtrisées par les seigneurs. Pour lui, comme pour J.-P. Devroey, le grand domaine remplit ses objectifs de production, alors que, jusqu'au bout, les déterminations négatives l'emportent pour

Duby. Il est à ses yeux impossible d'améliorer la productivité du travail dans ce cadre. Il est également impossible de renouveler le capital foncier dès lors que l'empire carolingien a éclaté. Cela entraîne un appauvrissement qui est une menace pesant sur l'existence même de l'aristocratie en tant que classe.

- 31 Les stratégies de rupture du XI^e siècle sont alors rendues nécessaires. L'appropriation puis l'exploitation du ban entraînent l'augmentation du prélèvement et l'augmentation consécutive de la production. La seigneurie du XI^e siècle est un instrument d'intensification de la production. Elle réalise ce que le grand domaine ne parvenait pas à faire. L'intensification économique est parallèle à l'accroissement de la contrainte et permet l'augmentation de la production et, au bout du compte, de la croissance, celle des surfaces cultivées comme celle du nombre des hommes. Entre 1030 et 1050, ainsi, se met définitivement en place, avec le cadre de la seigneurie banale les éléments qui permettent le décollage économique de l'Occident.
- 32 Quelle que soit l'option chronologique retenue, et quel que soit aussi le jugement porté sur le grand domaine carolingien et sa capacité à encadrer les hommes, un point essentiel demeure : à partir du XI^e siècle, la seigneurie est un instrument d'intensification de la production plus efficient que le grand domaine. Le resserrement du contrôle social qu'implique l'accaparement par les maîtres de territoires restreints de l'intégralité des pouvoirs judiciaire et militaire sur l'ensemble des populations apparaît, dans l'œuvre de Duby comme la cause du départ de la croissance qui franchit un seuil véritable au début du XI^e siècle. Ce resserrement se produit au moment où émergent des groupes nouveaux au sein de la classe dirigeante, les élites sociales traditionnelles issues de l'époque carolingienne, encore une fois peu nombreuses, étant désormais flanquées d'un groupe nourri de combattants que leur position de guerriers met en situation de s'emparer de la terre et des hommes et de s'approprier le ban. La paysannerie en fait les frais et connaît alors une régression sociale considérable.
- 33 Toutefois, un aspect de la réflexion de Duby n'a pas attiré suffisamment l'attention en France, alors que, en Angleterre, ces choses-là tombent sous le sens, c'est l'attention portée à la consommation seigneuriale et à ses conséquences en terme d'orientation de la production, c'est-à-dire au bout du compte en termes de marché. L'expansion des terroirs aux XI^e et XII^e siècles a permis une production plus abondante de céréales et une meilleure couverture des besoins alimentaires : les famines, quoiqu'elles soient toujours présentes à l'horizon mental des paysans comme des maîtres, et qu'elles soient une réelle menace économique, tendent à se faire moins nombreuses et moins ravageuses jusqu'au XIV^e siècle. Mais l'augmentation de la production agricole va bien au-delà de la simple résolution de la question alimentaire. Elle permet aux seigneurs de mener un genre de vie extrêmement dispendieux. Ceux qui peuvent se le permettre sont plus nombreux qu'aux époques précédentes. Ils peuvent d'autre part accéder à davantage de luxe que leurs prédécesseurs. On est en effet frappé, à la lecture des textes carolingiens par un double fait : à la fois le caractère brillant, ou clinquant, de l'aristocratie. Et, en même temps, par son relatif dénuement : un très haut personnage comme Evrard de Frioul, à la fin du IX^e siècle ne possède que peu de vêtements de soie, par exemple.
- 34 La guerre a un coût. Il faut se procurer et renouveler les armements : ils sont d'une valeur économique très importante aux XI^e et XII^e siècles et représentent une part importante du capital de la famille. Il faut aussi multiplier et perfectionner les constructions militaires. Même si le recours au travail forcé est important, il n'est pas

tel que ces constructions n'entraîne pas des sorties importantes d'argent : la construction du château des Guines à Ardres au début du XII^e siècle, par exemple, a été une affaire de spécialiste, puisqu'il a fallu engager un maître charpentier : cela sortait du cadre de ce que l'on pouvait exiger des corvéables dont les compétences sont celles de paysans, c'est-à-dire une forme de polyvalence à l'intérieur des travaux agricoles. La complexité des travaux entrepris à Ardres empêche le recours exclusif au travail forcé. Il a bien fallu payer les spécialistes, leurs outils, les matériaux dont ils avaient besoin.

- 35 Le luxe, d'autre part, que ce soit en matière de chevaux, de vêtements ou d'armes de parade est l'une des dépenses nécessaires du groupe aristocratique dans son ensemble. Tout cela implique un recours au marché pour se procurer les objets nécessaires. Tout ne peut pas se régler dans le cadre de la seigneurie, laquelle n'est pas autosuffisante. En conséquence, l'intensification de la production et du travail entraîne un double phénomène de commercialisation d'une part et de spécialisation d'autre part, même à l'intérieur de l'économie rurale. Duby a été parfaitement conscient de cette question. Elle n'a cependant pas été approfondie en France, mais en Angleterre autour de Britnell qui a montré, voici maintenant une quinzaine d'années, que la mise sur le marché des surplus et l'organisation de l'échange marchand étaient parfaitement compatibles avec les attitudes seigneuriales, les habitudes de consommation et le rapport à l'argent du groupe tout entier.
- 36 Duby avait réfléchi à ce problème dès les années 1950. Il était parvenu, à travers l'exemple mâconnais à quelques conclusions intéressantes, qu'il reprit ensuite dans l'économie rurale et la vie des campagnes.
- 37 Dans *L'économie rurale et la vie des Campagnes* une considération fondamentale sur la rente foncière se trouve au cœur de la démonstration de Georges Duby : celle-ci est tendanciellement orientée à la baisse, dès le XII^e siècle. La première raison en est que les redevances sont fixes. Qu'elles soient stipulées en argent, et une inflation des prix ou le simple mécanisme de l'érosion monétaire entraîne, plus ou moins rapidement, une dégradation des revenus seigneuriaux. Si elles sont stipulées en nature, le seigneur ne profite pas de l'éventuelle hausse de la productivité de la terre, c'est-à-dire que les améliorations apportées par le paysan à sa tenure n'entraînent pas de hausse de son revenu. Or, en France, le passage aux cens en argent aurait été général dès le XII^e siècle, aggravant une crise des revenus qui devient structurelle et conduit la plupart des lignages nobles à s'endetter. Ainsi, au XII^e siècle, dans le Mâconnais, une vaste tenure doit le cens, assez élevé, de 10 sous par an. Un rapide calcul permet à Georges Duby de montrer que cette somme ne représente que 2 à 3% du revenu brut du tenancier, estimé sur la base de la vente de l'ensemble de la production. Même en admettant que 1/5^e de celle-ci soit réservée à la semence, le pourcentage de la récolte réservée à couvrir le montant de la rente foncière demeure effectivement infime. Les cens sont stables et même immuables, la coutume interdisant au seigneur de les relever. De ce fait, les revenus fonciers, tirés du paiement par le paysan de l'équivalent d'un loyer, deviennent insuffisants. Dans le Mâconnais, les seigneurs n'ont eu d'autre réaction que le recours au crédit, aisé à obtenir et apparemment peu dangereux étant donné l'importance des superficies de terres détenues. Ils subissent en effet une crise permanente de trésorerie. Ils sont riches, mais manquent de liquidités. Ce phénomène est commun à toute l'aristocratie européenne mais les solutions trouvées sont extrêmement différentes, puisqu'elles vont de l'endettement au bouleversement des modes de gestion des terres. Ces affirmations ont été regardées de près et nuancées notamment par Gérard Rippe

dans sa thèse sur le Padouan. Rippe montre en effet que les seigneurs, loin de s'en tenir à un mode de prélèvement en changeant et que, en Italie, dès le XII^e siècle, ils convertissent leurs cens fixes en argent contre des cens en nature, non pas d'ailleurs proportionnels à la récolte mais fixes. La même chose s'observe dans la région de Florence où, à la fin du XII^e siècle, les évêques optent pour ce système (une redevance fixe en nature). Il présente l'avantage pour le seigneur de faire peser les risques sur l'exploitant. Un système partiaire implique, en effet, la répartition des risques autant que des profits. Ici, les conséquences de la mauvaise récolte sont tout entiers supportés par le paysan.

- 38 Un tel choix implique que les seigneurs soient actifs sur les marchés, bien entendu, puisqu'ils ne peuvent prétendre solder l'ensemble de leurs dépenses, surtout les dépenses de luxe, en nature. La commercialisation est donc implicite et sans doute obligée à l'intérieur de l'économie seigneuriale. Elle est liée, aussi, à un processus de spécialisation lui-même corrélé à une différenciation des marchés, de plus en plus complexes au fur et à mesure du temps. En tout cas, le choix fait très fréquemment des redevances fixes en nature nous dit quelque chose sur le rapport de l'aristocratie à l'argent et au marché : il est constant au moins depuis le XII^e siècle. La pratique de transactions commerciales afin de se procurer des revenus est tout à fait courante et normale au moins en Italie, en France du sud et en Angleterre. Les pratiques de l'aristocratie française demandent encore à faire l'objet d'enquêtes plus approfondies.
- 39 La recherche française n'a pas été sensible à cet aspect des choses. Ou elle y a été beaucoup moins qu'à l'autre aspect de l'économie seigneuriale qui est celui du don, de la générosité et de la destruction des richesses : la figure de Guillaume le Maréchal domine en quelque sorte encore notre perception du rapport des seigneurs à la richesse. Elle doit être redistribuée ou détruite lors de banquets, de fêtes ou de jeux que l'on s'offre les uns aux autres. Notre vision de la seigneurie comme organisme économique est ainsi perturbée par le comportement apparemment irrationnel des chevaliers. Il n'en demeure pas moins que la compétition à laquelle ils se livrent pour acquérir rangs, honneur et prestige est impossible sans le soubassement de la seigneurie et que le devenir des lignées dans le temps, leur durée, est profondément liée à leur capacité à considérer leur fortune et leur patrimoine comme un bien à préserver dans toutes ses composantes. La croissance agraire autrement n'aurait pu être lancée et elle n'aurait en tout cas pu durer, faute de leaders crédibles et entreprenants.
- 40 La croissance, en effet, est également l'un des thèmes omniprésents dans les travaux de Duby. Elle est là comme une évidence et comme un thème indiscuté ou indiscutable. Depuis le XI^e siècle et jusqu'au XIII^e, le nombre des hommes augmente. Les superficies cultivées s'accroissent. Les villes aussi deviennent plus nombreuses et plus populeuses, faisant reposer leur économie sur des fabrications à grande échelle de produits à forte valeur ajoutée ainsi que sur leur capacité à organiser les échanges internationaux.
- 41 Toutefois, Duby a accordé une plus grande attention aux aspects proprement agraires de cette croissance. Elle est à ses yeux première et presque unique cause de la réussite du décollage de l'Occident. Elle repose sur la seigneurie, bien sûr, mais aussi sur une plus forte capacité à mobiliser les acquis techniques et à les diffuser. Sur ce point aussi, la réflexion de Duby est essentielle. Les recherches qui se sont développées depuis les années 60 ont considérablement fait évoluer la réflexion. Le point de départ est alors l'absence de recherches archéologiques et la faiblesse de nos renseignements sur

l'outillage médiéval, surtout pour les périodes hautes. L'idée générale qui ressortait de l'analyse des textes était que même le grand domaine était sous-équipé en outils de fer. L'analyse de l'inventaire du fisc d'Annapes est, de ce point de vue, un classique où Duby relève la faible quantité de métal utilisée, le peu d'outils tranchants et, surtout, l'absence de charrue, alors même que les terres de la région de Lille où se trouve Annapes ne peuvent être efficacement travaillées qu'à l'aide de charrues tractées par de puissants attelages. Les rendements de cette agriculture sont des rendements de misère qui ne permettent pas d'assurer la sécurité alimentaire des travailleurs. Cette vision pessimiste du grand domaine carolingien, partagée par Robert Fossier qui considère que le domaine est une structure d'une rare inefficacité économique, n'a été remise en cause que dans les années 1980. Elle amène Duby à proposer une chronologie basse du départ de la croissance économique, au XI^e siècle. C'est alors que, en partie grâce à la seigneurie, les surfaces cultivées s'étendent au détriment de l'inculte, que les hommes, se rassemblant en villages sous la direction d'un seigneur, exploitent mieux, plus rationnellement, plus intensément, les terres qu'ils possèdent.

- 42 La recherche a permis de déplacer cette chronologie vers l'amont. C'est désormais au 8^e siècle, et dans le cadre du grand domaine, comme Lynn White en avait eu l'intuition, que l'on fait partir la période de croissance économique.
- 43 Le fer est plus fréquent que ce que pensait Duby. Les connaissances techniques ne se sont pas perdues. La fréquence des outils métalliques dans les fouilles de sauvetage de la région parisienne montre la capillarité d'un savoir technique certes peu élaboré mais réel qui passe par la multiplication des forges catalanes. Celles-ci montrent qu'il existe dans la société du haut moyen âge une capacité de réduction du minerai beaucoup plus importante que ce que l'on pensait. Le travail du forgeron ou du fèvre, pour prestigieux et important qu'il soit, n'est pas rare au point de devoir être environné de cette aura magique que, depuis Bloch et Duby, on lui attribue. Certes les quantités produites sont sans doute peu importantes. Elles suffisent pourtant à couvrir les besoins les plus élémentaires (la fabrication des outils, des socs de charrue et des armes). Dès le VIII^e siècle, les maisons paysannes contiennent des objets de métal en quantité importante. On est là en présence d'un savoir technique qui n'a pas disparu, même si les conditions techniques (réduction au charbon de bois puis martelage) ne permettent pas de produire les quantités importantes que les progrès techniques de la fin du XIII^e siècle permettront seuls d'atteindre.
- 44 La centralité du champ de l'histoire agraire est dans les années 1960-70 manifeste. Cette branche de l'histoire du moyen âge a connu un profond renouvellement du fait de l'intervention magistrale de G. Duby. On a seulement évoqués ici quelques aspects de sa pensée. Celle-ci est actuellement profondément remise en cause, mais c'est du fait des progrès d'une réflexion entamée par lui. Il faut parfois prendre position contre lui, comme par exemple dans l'utilisation de thèses malthusiennes pour expliquer la crise du XIV^e siècle. L'introduction de nouveaux concepts, que l'on s'efforce de mettre à l'épreuve permet d'enrichir de nouveau notre problématique : la réflexion sur la commercialisation et sur la spécialisation qui apparaît comme l'un de ses avatars permettent d'ouvrir de nouvelles voies et de multiplier les angles d'approche. On reste toutefois toujours étonné à la relecture de la richesse de pensée de Duby et de son caractère nuancé qui permet renouvellements et rebondissements.

BIBLIOGRAPHIE

- P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle. Croissance et mutations d'une société*, Toulouse, 1975-1976.
- P. Bonnassie, « Le rapport de l'homme à la terre, ou les deux sens du mot "culture" », dans *Georges Duby. L'écriture de l'histoire*, C. Duhamel-Amado et G. Lobrichon éd., Bruxelles, 1996 (« Bibliothèque du Moyen Âge »).
- R.H. Britnell, *The Commercialization of English Society, 1000-1500*, Cambridge, 1993
- J.-P. Devroey, *Puissants et misérables. Système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VI^e-IX^e siècles)*, Bruxelles, 2006 (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres).
- G. Duby, « Un inventaire des profits de la seigneurie clunisienne à la mort de Pierre le Vénérable », dans *Studia Anselmiana*, 40 (1956), p. 129-149 [repris dans *Hommes et Structures du Moyen Âge*, Paris, 1973, p. 87-101].
- G. Duby, « La seigneurie et l'économie paysanne. Alpes du sud, 1338 », dans *Études Rurales*, 2 (1961), p. 5-36 [repris dans *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris, 1973, p. 167-201].
- G. Duby, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1962 (« Collection historique »).
- G. Duby, *Guerriers et paysans. VIII^e-XII^e siècle. Premier essor de l'économie européenne*, Paris, 1973 (« Bibliothèque des Histoires »).
- Histoire de la France rurale*, G. Duby et A. Wallon éd., Paris, 1975.
- L. Feller, « Statut de la terre et statut des personnes. La thématique de l'alleu paysan dans l'historiographie depuis Georges Duby », dans *Études Rurales*, 145-146 (1997), p. 147-164.
- M. Postan, *Essays on medieval agriculture and general problems of the medieval economy*, Cambridge, 1973.
- P. Toubert, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine, du IX^e au XII^e siècle*, Rome, 1973 (« Bibliothèque des Écoles françaises de Rome et d'Athènes », 221)].
- P. Toubert, « La part du grand domaine dans le décollage économique de l'Occident (VIII^e-X^e siècles) », dans *La croissance agricole du haut Moyen-Âge. Chronologie, modalités, géographie*, Auch, 1988 « Flaran », 10), p. 53-86.
- C. Violante, *La società milanese nell'età precomunale*, Milan, 1953.
- C. Wickham, *Framing the Middle Ages. Europe and the Mediterranean (400-800)*, Oxford, 2005.

AUTEUR

LAURENT FELLER

Université de Paris I Panthéon-Sorbonne / UMR 8589-Lamop